

Procès-verbal du COPIL exceptionnel
siégeant en formation élargie aux membres du COPIL
du 10/09/2026 (salle du Conseil en format hybride)
Sous la présidence la Directrice de l'EUR LexSociété Eva MOUIAL BASSILANA

Au titre du COPIL :

Étaient présents : Madame la Doyenne E. MOUIAL, U. BELLAGAMBA, G. LERAY, C. LEQUESNE, M. ORTOLANI

Participaient en format hybride via ZOOM : Frédéric CONSTANT, G. CERQUEIRA, M-C. LASSERRE

Avait donné procuration : F. BELLONE, M. DIDI ALOUI, J. LEPOUTRE

Étaient absents sans procuration : C. COURTIN (représentée par M-C LASSERRE), E. WALLISER, P. TÜRK

Était présente en tant qu'invitée : M. MENARDO DAC/DOC de campus

❖ La séance débute à 12h00

1. Nomination de la nouvelle directrice d'étude

La Directrice de l'EUR LexSociété, Eva MOUIAL BASSILANA ouvre la séance et informe qu'à la suite du départ anticipé de Marc-Antoine GRANGER fin juillet avec prise d'effet au 31 août 2026 de la direction de la Licence, elle a, en concertation avec l'équipe décanale et la direction administrative de la faculté, décidé de proposer au COPIL de nommer Sophie BRICCA DRUFFIN pour exercer la mission. Elle précise avoir procédé conformément aux statuts de l'EUR, qui précisent en leur article q4.2 :

« Le directeur des études de Licence est nommé pour une durée de quatre ans renouvelable sur proposition du Directeur ou de la Directrice de l'EUR ».

Elle souligne l'importance de la fonction concernée, essentielle au bon fonctionnement de la composante. Elle salue à cet égard tout le travail accompli pendant ces deux années par Monsieur Marc-Antoine Granger. Les missions s'exercent en lien étroit avec le responsable de scolarité et les responsables de l'orientation et du suivi pédagogique (ROSP), fonctions actuellement occupées par MM. Benjamin FERRARI et Mehdi MEZAGUER, et impliquent une relation de confiance avec les étudiants.

Le Comité de Pilotage, adopte à la majorité la nomination de Madame Sophie BRICCA DRUFFIN au poste de directrice de la licence de droit.

11 pour – 0 abstention – 0 contre

Membres composant le COPIL : 14.

❖ L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 12h15

Nadine BARTOLO
Secrétaire de séance

Eva MOUIAL BASSILANA
Directrice de l'EUR, présidente de séance

